

BUDGET VILLE – ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2018

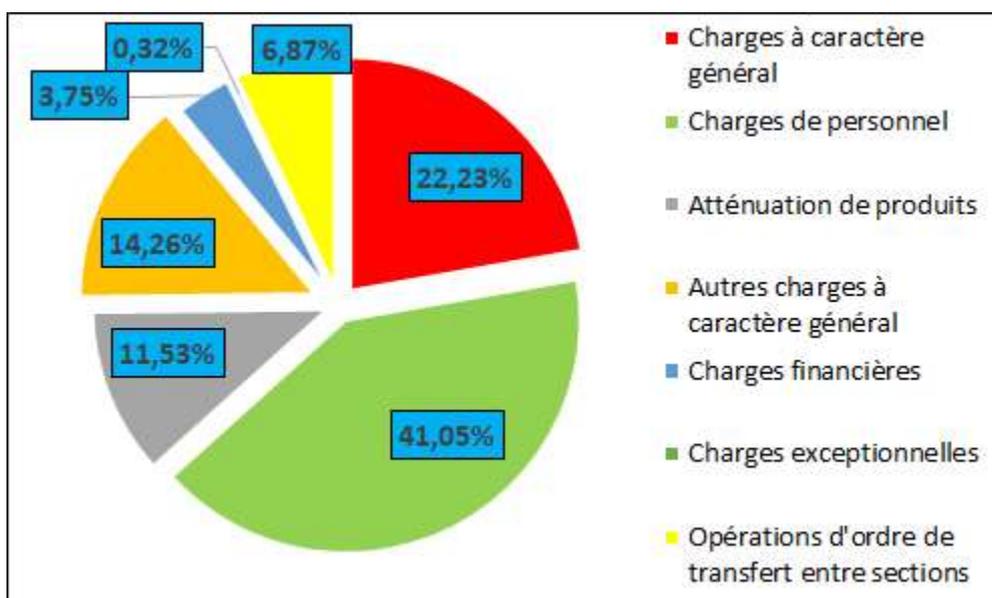
Cette note est annexée au compte administratif 2018 et sera publiée sur le site internet de la commune.

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. De ce fait, les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles doivent annexer au budget primitif et au compte administratif une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

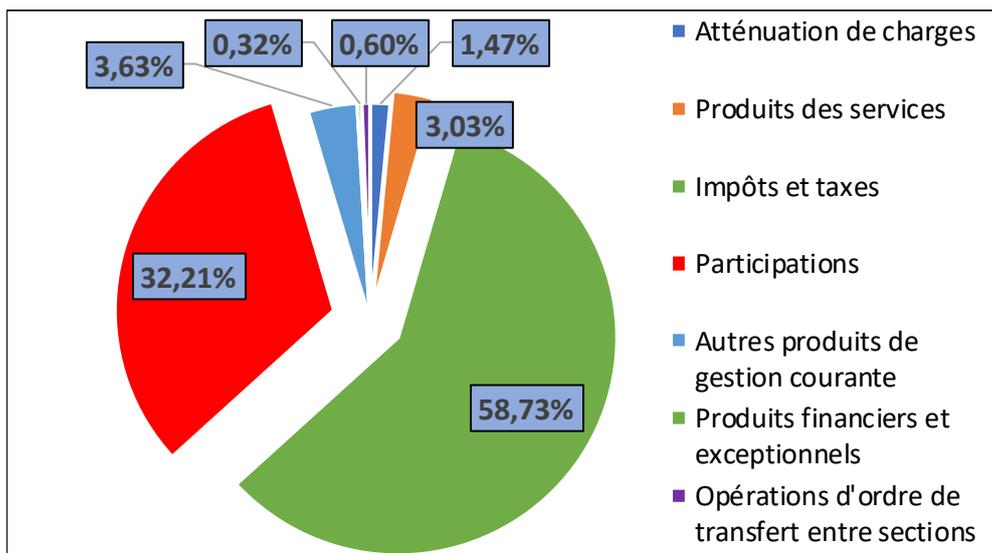
a) Les dépenses se décomposent de la manière suivante :

Dépenses	Montant
011 Charges à caractère général	1 471 888,62
012 Charges de personnel	2 718 649,69
014 Atténuation de produits	763 408,00
65 Autres charges à caractère général	944 041,75
66 Charges financières	248 093,33
67 Charges exceptionnelles	21 433,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	454 777,08
Total des dépenses de fonctionnement	6 622 291,47



b) Les recettes sont présentées ci-dessous :

Recettes		Montant
013	Atténuation de charges	109 648,07
70	Produits des services	224 987,15
73	Impôts et taxes	4 366 431,50
74	Participations	2 395 102,77
75	Autres produits de gestion courante	269 780,29
76	Produits financiers	4,50
77	Produits exceptionnels	24 081,44
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 770,13
Total des recettes de fonctionnement		7 434 805,85



c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2018 sont les suivants :

Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (DGFIP 2017)
Taxe d'habitation (dont logements vacants)	17,72%	15,13%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25,45%	20,85%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	125,32%	52,44%

Ils sont inchangés depuis 2016.

Selon l'état 1288 M, le produit de la fiscalité locale s'est élevé à 3 981 894 €.



d) Les dotations de l'Etat

Elles sont principalement composées de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et de la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) représentant un montant global de 2 104 040 € (soit une progression de +4,86 % par rapport à 2017).

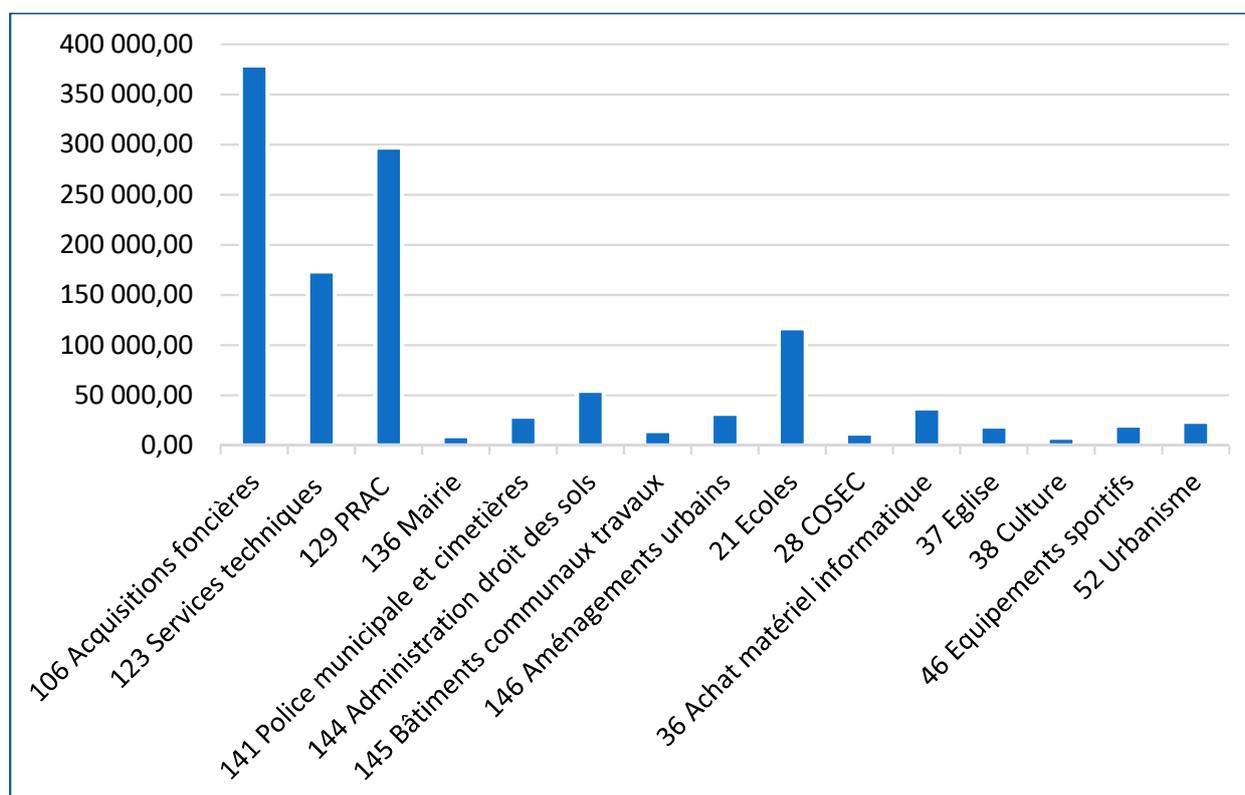
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Vue d'ensemble de la section d'investissement :

Elle se présente de la manière suivante :

Dépenses		Montant	Recettes		Montant
	Opérations d'équipement	1 223 046,26	13	Subventions d'investissement	342 150,09
13	Subventions d'investissement	63 181,74	10	Dotations, fonds divers et réserves	266 450,87
16	Emprunts et dettes assimilées	545 773,17	16	Emprunts et dettes assimilées	0,02
040	Opérations d'ordre entre sections	44 770,13	040	Opérations d'ordre entre sections	454 777,08
041	Opérations patrimoniales	83,00	041	Opérations patrimoniales	83,00
Total des dépenses d'investissement		1 876 854,30	Total des recettes d'investissement		1 063 461,06

Les opérations d'équipement ont été les suivantes :



b) Les subventions d'investissement reçues :

La Ville a encaissé la somme de 342 150,09 € au titre des subventions d'investissement comme suit :

- 91 079,69 € de l'Etat au titre de la DETR pour les travaux de rénovation énergétique de l'ancienne école en centre plurifonctionnel et mise en accessibilité,
- 110 € de l'Etat au titre des amendes de police,
- 60 880,40 € de régularisations d'imputation,
- 190 080,00 € dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) avec Intermarché (voirie et trottoirs).

3. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

a) Résultat global de clôture

Recettes de fonctionnement :	7 434 805,85 €
Dépenses de fonctionnement :	6 622 291,47 €
Report 2017 :	2 957 505,11 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :	3 770 019,49 €
-------------------------------------	-----------------------

Recettes d'investissement :	1 063 461,06 €
Dépenses d'investissement :	1 876 854,30 €
Report 2017 :	673 693,25 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT :	-139 699,99 €
------------------------------------	----------------------

Restes à réaliser Recettes :	650 200,00 €
Restes à réaliser Dépenses :	420 340,00 €

SOLDE DES RESTES A REALISER :	229 860,00 €
--------------------------------------	---------------------

La section d'investissement est en excédent de financement de 90 160,01 € (résultat d'investissement + solde des restes à réaliser).

b) Principaux ratios

Ratios		Valeurs de la commune	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL 2017)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	664,37	964,00
2	Produits des impôts directs / population	431,74	506,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	800,91	1 145,00
4	Dépense d'équipement brut / population	136,60	249,00
5	Encours de la dette / population	718,28	900,00
6	Dépense Globale de Fonctionnement / population	228,03	185,00
7	Dépense de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	44,35%	54,90%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et Remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	90,34	91,70
9	Dépense d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	17,06%	21,80%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	89,68%	78,60%



c) Etat de la dette

L'annuité 2018 s'est élevée à 793 866,50 €. Elle est en forte baisse par rapport à celle de l'année dernière (924 355,43 €) en raison de l'extinction de la dette.

L'encours de la dette est de 6 627 570,85 € soit 543 381,79 € de moins que le capital restant dû au 31 décembre 2017.

La capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute) permet d'apprécier le nombre d'années nécessaires à une commune pour rembourser l'intégralité du capital de sa dette à partir de sa seule épargne brute. Il est recommandé que sa valeur n'excède pas 10 ans. Cette capacité est de 5,4 années en 2018 (contre 5,2 en 2017).